



Europlasma pénètre le marché chinois

Europlasma, industriel français d'envergure internationale, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergie renouvelable et la valorisation des déchets dangereux, annonce ce jour la commande d'une unité de vitrification de cendres volantes (issues du traitement des fumées) par un client chinois.

Le Groupe Europlasma a signé avec une société industrielle chinoise un contrat pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères. Le nom du client et le montant du contrat ne peuvent pas être divulgués à ce stade, en respect des engagements réciproques de confidentialité. Cette unité plasma d'une capacité de 30 tonnes/jour sera installée dans la province de Guangdong, la plus peuplée de la République populaire de Chine, et livrée début 2016.

L'expérience d'Europlasma en matière de vitrification de déchets dangereux, et particulièrement de cendres volantes (pour lesquelles le groupe avait développé la première installation commerciale en France dans les années 90) est mondialement reconnue. Après le Japon et la Corée, cette installation de vitrification de cendres représentera une sixième démonstration du savoir-faire d'Europlasma en Asie. Par la suite, Europlasma compte dupliquer le procédé dans d'autres provinces chinoises, confrontées elles aussi à des problèmes de gestion des cendres issues de l'incinération des déchets.

Jean-Eric Petit déclare : « Ce contrat confirme à la fois l'expertise du Groupe Europlasma dans la neutralisation des déchets dangereux par vitrification plasma et la pertinence de sa stratégie commerciale. Le marché chinois semble prometteur pour les activités du Groupe car il est en plein essor et à la recherche de technologies de pointe en matière de respect de l'environnement. Le gouvernement et les pouvoirs publics chinois ont en particulier pris conscience de la nécessité et de l'urgence de mettre en place de solutions industrielles durables pour la neutralisation des déchets toxiques, et observeront avec intérêt le déploiement de la technologie de vitrification proposée par Europlasma. ».

La société rappelle à ses aimables actionnaires qu'il ne pourra être répondu individuellement aux demandes d'information, conformément à la réglementation boursière.

A propos d'Europlasma

Europlasma, industriel français d'envergure internationale, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergie renouvelable et la valorisation des déchets dangereux. Fondé en 1992 pour appliquer sa technologie propriétaire de torche à plasma à la destruction et la valorisation des déchets dangereux, le Groupe Europlasma compte aujourd'hui trois divisions :

- **Europlasma** développe, construit et exploite des procédés industriels utilisant la technologie plasma ;
- **Inertam** est le spécialiste mondial de la destruction et valorisation des déchets d'amiante ;
- **CHO Power** est fournisseur et exploitant de sites de production d'électricité par gazéification améliorée de déchets et biomasse.

<http://www.europlasma.com> [Alternext - NYSE Euronext Paris – Mnemo : ALEUP – Isin : FR0000044810]

[Europlasma est éligible au PEA-PME et qualifiée entreprise innovante]

Contacts

EUROPLASMA

Jean-Éric PETIT - Directeur Général

Anne BORDÈRES - Responsable Communication - contactbourse@europlasma.com